

**À Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 – Paris**

*Copie à
Mme Josette THEOPHILE (DGRH)*

Paris, le 10 mai 2010

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-UNSA dépose pour les personnels du premier degré, une alerte sociale pour la journée du 27 mai 2010, dans le cadre de l'appel Interprofessionnel et Fonction Publique pour cette journée d'action.

Elle est motivée par nos demandes concernant :

- le refus de voir remettre en cause l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite (50 et 55 ans pour les services actifs, 60 ans pour les services sédentaires), ainsi que le mode de calcul actuel de la pension, basé sur les 6 derniers mois de traitement indiciaire.*
- des mesures salariales pour tous, basées sur le point d'indice, permettant un rattrapage des pertes importantes du pouvoir d'achat qui s'accumulent depuis 2000 ;*
- des mesures conduisant à une réelle revalorisation pour tous avec notamment une augmentation du ratio de la hors classe des PE , pour rattraper le niveau du ratio des autres corps d'enseignants;*
- les conditions d'affectation de stagiaires sur les emplois d'enseignant du 1^{er} degré à la rentrée 2010 ;*
- des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles ;*
- l'incidence des restrictions budgétaires sur :*
 - Les emplois,*
 - le remplacement,*
 - la formation continue,*
 - les départs en formation spécialisée,*
 - le paiement des frais de déplacement et indemnité,*
 - Le droit syndical...*

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-UNSA pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

**Christian CHEVALIER
Secrétaire général**